

ANNEXE 2

LE CADRE JURIDIQUE DES SCRUTINS OBSERVÉS PAR L'OIF (2005 – 2006)

Pays	Nature et dates des scrutins	Textes de référence
Albanie	Elections législatives du 3 juillet 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 11 novembre 1998 • Loi n° 9087 du 19 juin 2003 portant code électoral
Bénin	Election présidentielle des 5 et 19 mars 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin • Loi n° 2005-14 du 28 juillet 2005 portant règles générales pour les élections en République du Bénin. • Loi 2000-19 du 03 janvier 2001 définissant les règles particulières pour l'élection du Président de la République. • Loi n° 2005-41 du 22 décembre 2005 portant suspension, pour l'élection présidentielle de mars 2006, du recensement électoral national approfondi institué par la loi n° 2005-14 du 28 juillet 2005 portant règles générales pour les élections en République du Bénin. • Loi n° 91-009 du 31 mai 2001 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle • Loi n° 90-023 du 13 août 1990 portant charte des partis politiques
Burkina Faso	Election présidentielle du 13 novembre 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 2 juin 1991 révisée en 1997, 2000 et 2002 • Loi n° 014-2001/AN du 3 juillet 2001 modifiée par la loi n° 02-2002/AN du 23 janvier 2002 • Loi n° 013-2004 du 27 avril 2004 • Loi n° 024-2005 du 25 mai 2005.
Burundi	Elections législatives du 4 juillet 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 28 février 2005 • Loi n° 1/015 du 20 avril 2005 portant code électoral
Comores	Elections primaires et présidentielle des 16 avril et 4 mai 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 • Loi électorale n° 05-015/AU du 16 octobre 2005 portant code électoral • Loi organique n° 05-009/AU du 4 juin 2005 relative aux conditions d'éligibilité du Président de l'Union des Comores
Djibouti	Election présidentielle du 8 avril 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 15 septembre 1992 • Loi organique n° 1/AN/92 relative aux élections du 29 octobre 1992, modifiée par la loi organique n° 2/AN/93/3^{ème} L du 7 avril 1993 et par la loi organique n° 11/AN/02/4^{ème} L du 14 août 2002. • Loi n° 1/AN/92/2e L du 15 septembre 1992 relative aux partis politiques en République de Djibouti. • Décret n° 2005-0028/PR/MID du 24 février 2005 fixant la date de l'élection présidentielle, portant convocation du corps électoral et fixant la date de dépôt de candidature. • Décision n° 002 du 9 mars de l'an 2005 concernant les élections présidentielles. • Décret n° 2005-0041/PR/MID du 9 mars 2005 portant organisation du scrutin présidentiel du 8 avril 2005. • Décret n° 2005-0044/PR/MID du 9 mars 2005 fixant les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne électorale pour les élections présidentielles du 8 avril 2005
Gabon	Election présidentielle des 25 et 27 novembre 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 26 mars 1991 révisée par la loi n° 3/2003 du 19 août 2003 • Loi 7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques, modifiée par la loi organique n° 10/96 du 15 avril 1996 relative aux conditions d'éligibilité du Président de la République. • Loi n° 16/96 portant dispositions spéciales relatives à l'élection du Président de la République. • Décret n° 0269/PR/MI du 9 mars 1976 portant réorganisation et attribution du Ministère de l'Intérieur en matière électorale. • Décret n° 001305/PR/MI déterminant le fonctionnement des bureaux de vote et le déroulement des opérations électorales. • Décret n° 000858/PR/MID fixant la date limite de dépôt de candidature à l'élection du Président de la République. • Décret n° 000859/PR/MID portant ouverture de la campagne électorale et convocation du collège électoral pour l'élection du Président de la République.

Guinée Bissau	Election présidentielle des 19 juin (1 ^{er} tour) et 24 juillet (2 ^{ème} tour) 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de 1984 modifiée en 1994 • Loi n° 2/98 relative au recensement électoral • Loi n° 3/98 relative à l'élection du Président de la République et aux élections de l'Assemblée populaire • Loi n° 4/98 relative à la Commission nationale électorale • Charte de la Transition politique de septembre 2003.
Haïti	Elections présidentielle, sénatoriales et législatives des 7 février (1 ^{er} tour) et 21 avril 2006 (2 ^{ème} tour)	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 10 mars 1987 • L'Accord de transition politique du 4 avril 2004 • Le Décret électoral du 3 février 2005 amendé le 26 juillet puis le 12 octobre 2005
Liban	Elections législatives des 29 mai 5, 12 et 19 juin 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 23 mai 1926 révisée • Code électoral de 2000
Ex. République Yougoslave de Macédoine	Elections législatives du 5 juillet 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de 1991 amendée en 1992, 1998 et 2001. • Code électoral du 29 mars 2006
Maurice	Elections législatives du 3 juillet 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 12 mars 1992 • Le « National assembly elections regulations » du 11 mai 1968 • Representation of People Act (16 august 1958).
Mauritanie	Elections législatives et municipales du 19 novembre 2006 Elections sénatoriales du 21 janvier 2007 Election présidentielle des 11 et 25 mars 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution adoptée par référendum le 25 juin 2006 • Ordonnance n° 2005-012 du 14 novembre 2005 portant institution de la CENI. • Ordonnance n° 2006-029 relative à la promotion de l'accès des femmes aux mandats électoraux • Ordonnance n° 2006-089 relative à l'élection des députés à l'Assemblée nationale • Décret n° 2006-090 MIPT/PM instituant le bulletin unique pour les élections présidentielle, parlementaires et municipales • Décret n° 2006-096/PM/MIPT abrogeant certaines dispositions et complétant le décret n° 91-141 du 13 novembre 1991 sur les modalités du déroulement de la campagne électorale
Moldavie	Elections législatives de mars 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 29 juillet 1994 • Loi organique n° 1381-XIII du 8 décembre 1997 amendée en février 2003. • Loi sur les Partis politiques et autres organisations sociopolitiques n° 718-XII
RCA	Election présidentielle et législatives des 13 mars 2005 (1 ^{er} tour) et 8 mai 2005 (2 ^{ème} tour)	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 5 décembre 2004 • Ordonnance n° 04-014 du 11 août 2004 modifiée et complétée par les Ordonnances n° 04-016, du 21 octobre 2004, n° 04-018, du 24 décembre 2004 et l'Ordonnance n° 05-003 du 25 février 2005
RDC	Election présidentielle, législatives et provinciales de juillet et octobre 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 18 décembre 2005 • Loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales • Loi n° 04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques. • Loi n° 04/009 du 5 juin 2004 portant organisation, attribution et fonctionnement de la CEI. • Loi n° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en RDC. • Décision de la CEI n° 003/CEI/BUR/06 du 9 mars 2006 portant mesures d'application de la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales. • Guide des procédures des opérations électorales.
Seychelles	Election présidentielle 28, 29 et 30 juillet 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 21 juin 1993 • L'Election Act de 1995 amendé par l'Act n° 19 of 1996 du 27 novembre 1996